



Refus véhicule de prêt Solly azar

Par **Blackpurl**, le **09/08/2016** à **16:22**

Bonjour,

hier matin en voulant partir travailler j'ai découvert que mon véhicule garé sur le parking de ma résidence avait disparu, je l'ai retrouvé une vingtaine de mètres plus loin (sur un autre parking caché derrière des bosquets),

Mes 4 roues ont été démontées et volées, les bas de caisse sont très abimés, le pare-choc avant est enfoncé, les étriers de frein sont hs, la porte avant droite ne s'ouvre plus etc... Après avoir contacté mon assistance le véhicule a été remorqué dans un garage. Lors de mon dépôt de plainte auprès de la police, l'agent me précise que, puisque mon véhicule a été déplacé, il s'agit d'un vol de véhicule et non pas de vandalisme (ce que je ne soupçonnais pas). Il a donc enregistré ma plainte et m'a remis dans la foulée la déclaration de découverte et de restitution de véhicule volé,

Mon assureur refuse de me faire bénéficier d'un véhicule de prêt (compris dans mon contrat d'assurance en cas de vol de véhicule) au motif que pour lui il s'agit d'une "tentative de vol" et non de vol,

Je me pose donc la question suivante : La plainte enregistrée auprès des services de police fait elle foi ou mon assureur peut il la remettre en cause sans qu'aucun recours ne soit possible?

Merci d'avance pour vos avis éclairés

Par **chaber**, le **09/08/2016** à **16:53**

Bonjour

Une tentative de vol se fait sans déplacement du véhicule

Si le certificat de dépôt de plainte précise " bien ce déplacement et si vous avez une protection juridique (relire votre contrat) il faut lui transmettre le dossier.

Par **Lag0**, le **09/08/2016** à **17:02**

[citation]Mon assureur refuse de me faire bénéficiaire d'un véhicule de prêt (compris dans mon contrat d'assurance en cas de vol de véhicule) au motif que pour lui il s'agit d'une "tentative de vol" et non de vol, [/citation]

Bonjour,

Votre assureur devrait revoir ses notions juridiques !

Une tentative de vol, c'est lorsqu'il y a volonté de voler mais que finalement, on n'y arrive pas.

Ici, le véhicule a bien été volé, le voleur a réussi à le déplacer, donc à le voler.